

Le label Finansol : Désormais un duo à la tête du Comité



Paris, le 11 février 2016 – Après douze années passées en tant que Président du Comité du label Finansol, Guy Courtois a décidé de passer la main. Jean-Pierre Lefranc, Directeur financier de la Fondation de France et Isabelle Guénard-Malaussène, experte financière, présideront désormais le Comité : *“Accepter cette co-présidence, placée sous le signe de la parité, c’est poursuivre le travail en combinant des expertises complémentaires, tant dans le domaine*

de la finance que celui de l’Economie Sociale et Solidaire, et en mettant notre énergie en commun au service du label pour soutenir la marque Finansol. Cette collaboration nous permettra d’appréhender ensemble les sujets de fond et amener plus de contenu dans la réflexion”, indique ce nouveau duo.

Des Présidents qui veulent s’inscrire dans la continuité des valeurs défendues par le Comité

Depuis sa création en 1997, le Comité du label œuvre au développement des placements solidaires en labellisant les produits d’épargne qui respectent un référentiel de critères exigeants notamment en termes de solidarité et de transparence. Chaque année de nouveaux placements sont labellisés – 144 le sont à l’heure actuelle - tandis que d’autres se voient retirer cette distinction. Ces 5 dernières années, le label Finansol a ainsi été retiré à 30 placements. Le Comité renforce constamment l’exigence de son règlement en introduisant de nouveaux critères. Parmi ceux-ci, on peut citer l’obligation d’une promotion active des produits d’épargne solidaire afin d’inscrire les placements labellisés dans une dynamique commerciale forte.

“Nous nous engageons à ce qu’au travers du Comité du label, la « marque » Finansol permette au grand public de distinguer les placements solidaires des autres placements, en cela qu’ils contribuent réellement et de façon transparente au financement d’activités génératrices d’utilité sociale, sociétale ou environnementale.” déclarent pour l’occasion le Président et la Vice-présidente et poursuivent :

“Pour cela, nous comprenons que notre mission est :

- de garantir, grâce à l’indépendance et l’expertise des membres du Comité, une analyse qualitative des placements, dans un contexte de profonde mutation du secteur et des labels,*
- d’accompagner le développement de ces outils financiers pour que chaque épargnant puisse avoir un impact social, sociétal et/ou environnemental concret,*
- et enfin d’encourager la promotion de produits financiers innovants tout en respectant l’exigence de transparence et d’éthique de la finance solidaire, dans un esprit d’ouverture et d’écoute.”*

L’innovation dans le viseur du Comité

Ces dernières années auront été placées sous le signe de l’innovation et du développement de la finance solidaire. Jean-Pierre Lefranc et Isabelle Guénard-Malaussène arrivent donc à la présidence du Comité du label dans une période d’effervescence. Rien qu’en 2015, le Comité a labellisé 17 placements (contre 8 en

2014), dont 11 ont été proposés par des établissements bancaires comme la Société Générale et la Banque Postale et 6 par des financeurs solidaires comme Solifap (Fondation Abbé Pierre) ou Cocagne Investissement.

“Nous pensons que nous vivons un moment charnière, et que c'est une chance pour le label Finansol dont la mission est d'accompagner le développement d'outils financiers permettant à chaque épargnant d'avoir un impact social, sociétal et/ou environnemental concret, et d'encourager la promotion de produits financiers innovants tout en réaffirmant l'exigence de transparence et d'éthique de la finance solidaire. A ce titre, le Comité est confronté à des sujets de fond sur lesquels il va falloir continuer à travailler mais aussi à la mutation du secteur de la finance dite responsable, au sens large : nouveaux acteurs, nouveaux outils, nouveaux labels, nouvelles réglementations.”, précisent Jean-Pierre Lefranc et Isabelle Guénard-Malaussène.

Agence Wellcom : Mélanie Decomps / Camille Vezirian
md@wellcom.fr ; cve@wellcom.fr - 01 46 34 60 60

A propos du label Finansol, unique référence pour les placements d'épargne solidaire

Composés de personnalités issues des secteurs associatif, financier, syndical, universitaire et du monde des media, le Comité du label de la finance solidaire est un organe indépendant chargé d'examiner annuellement le respect des critères du label Finansol et le cas échéant de l'attribuer. Depuis près de 20 ans, le Comité a mis en place un processus de labellisation et de contrôle rigoureux pour assurer transparence et indépendance. Ainsi, il se réunit 4 fois par an pour étudier et statuer sur les nouvelles candidatures. Il se réunit une cinquième fois pour une session de contrôle de l'ensemble des produits labellisés. A son issue, il reconduit le label aux produits ayant démontré leur conformité aux critères et peut faire des recommandations aux gestionnaires pour renforcer le caractère solidaire des placements labellisés. www.finansol.org